

Appareillage de contrôle sur site des dispositifs de robinetterie installés sur les réseaux d'eau potable et des disconnecteurs type BA de DN15 à DN250

ANCD104

L'appareil numérique **ANCD104** a été conçu pour effectuer le contrôle annuel et obligatoire sur site des dispositifs de robinetterie installés sur les réseaux d'eau potable.

Il permet d'afficher les pressions M1, M2 sur des manomètres à aiguille et MD sur un indicateur digital.

Un témoin lumineux (LED) permet de visualiser le seuil de réglage à **0.14 bar** de la différence de pression entre les zones Amont et Intermédiaire.

L'appareil est autonome, alimenté par 6 piles de type R6. (Il peut bien sûr également être alimenté par des accumulateurs rechargeables de type équivalent)

Il est présenté dans une **valise de transport** contenant également les accessoires permettant de brancher l'appareil sur le dispositif.

Caractéristiques Techniques :

- hauteur d'affichage sur MD : **12 mm**,
- Unité d'affichage : le **bar**,
- M1 et M2 : **classe 1.6**,
- MD : **classe 0.5** avec 2 chiffres après la virgule,
- Indice de protection du boîtier : **IP 64**
- Autonomie : 200 heures de fonctionnement minimum (vérifié avec piles alcalines neuves)
- PFA : **15 bar**
- TMS : **60 °C**

-Ajustement automatique du zéro de MD à la mise sous tension,

- Jeu de 3 raccords ¼ G avec coupleurs femelles rapides,
- Jeu de 3 raccords ½ G avec coupleurs femelles rapides,
- Certificat d'étalonnage



Cet appareil est conforme à la norme NF P 43-018 et bénéficie de la marque NF (voir au dos)

Cet appareil est aussi conforme aux normes CE décrites ci-dessous :

- EN 55011 classe B édition 1998 / A1 édition 1999 / A2 édition 2002,
- EN 61000-6-2 édition 2001

Les fiches de maintenance des disconnecteurs sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://evaluation.cstb.fr/fr/certifications-produits-services/produit/antipollution-des-installations-d-eau/>

NF P43-018



La marque NF apposée sur un produit atteste que celui-ci est conforme aux normes le concernant et éventuellement à des prescriptions techniques complémentaires demandées par le marché.

Les caractéristiques sont précisées dans des documents techniques élaborés en concertation avec les fabricants, les distributeurs, les associations de consommateurs, les laboratoires et les pouvoirs publics, fixées par AFNOR Certification et contrôlées par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

Le CSTB effectue les essais sur des produits et les audits des entreprises dans le cadre de cette application.

La marque NF est apposée sur nos appareillages de contrôle sur site des ensembles de protection sanitaire des réseaux d'eau potable

Qu'apporte la marque NF ?

La marque NF – ANTIPOLLUTION DES INSTALLATIONS D'EAU certifie la conformité des produits aux règles de certification NF045 approuvées par le CSTB et par AFNOR Certification. Cela garantit, notamment pour les appareillages de contrôle, la vérification sur site du fonctionnement des ensembles de protection.

Comment reconnaître un produit NF ?

Pour distinguer les produits admis à la marque NF - ANTIPOLLUTION DES INSTALLATIONS D'EAU de ceux qui ne le sont pas dans le catalogue, le logo ou est placé à côté de l'article en bénéficiant.

En outre, pour les reconnaître dans le commerce et lors de l'installation :

- le logo est apposé éventuellement sur les emballages :



- le logo est apposé sur les produits eux-mêmes et sur les emballages



Sites internet : www.marque-NF.com ou <http://evaluation.cstb.fr>